



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

stations de montagne

Question écrite n° 22471

Texte de la question

Mme Frédérique Massat attire l'attention de Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur la problématique des « lits froids » dans les stations de montagne. Les « lits froids » sont les logements occupés entre deux et quatre semaines par an par leurs propriétaires et qui ne sont pas proposés à la location ou qui ne trouvent pas de locataires. Le stock de « lits froids » n'a cessé de croître ces dernières années autant dans les petites stations que dans les plus grandes. Cette situation affecte l'attractivité et l'économie générale des stations. Elle lui demande les dispositions qu'elle souhaite prendre afin d'apporter des solutions à cette situation.

Données clés

Auteur : [Mme Frédérique Massat](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22471

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Artisanat, commerce et tourisme

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [26 mars 2013](#), page 3163